

responsabilité: le gouvernement devrait s'employer activement, en cette année 1969, à ouvrir un dialogue sur les normes internationales. Il y aura, l'année prochaine, une conférence internationale à ce sujet. Mais pourquoi attendre la date de cette conférence? J'adresse mes remarques au secrétaire parlementaire du ministre. Pourquoi attendre l'année prochaine pour établir au moins notre propre dialogue et nos propres normes sur ce que nous ferons, en tant que nation, à propos des eaux qui entourent nos côtes?

Nous faisons un énorme travail pour identifier les causes et les remèdes de la pollution dans nos eaux douces. Nous faisons ce travail dans des centres comme Burlington, en Ontario. Ce matin même, le ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis) a annoncé l'ouverture, sur le campus de l'Université du Manitoba, d'un institut de 7.5 millions de dollars chargé de s'occuper, entre autres choses, de nos lacs d'eau douce et des poissons qui s'y trouvent ainsi que de la vie aquatique dont dépend l'existence de ces poissons. Nous avons accompli de grands progrès. En fait, il y a deux ou trois semaines on nous a dit qu'un Centre intérieur des études sur les eaux douces de Burlington, est assez avancé pour nous permettre de préserver le lac Érié et le lac Ontario d'un sort que je devine pire que la mort. Autrement dit, nous pouvons éviter à nos énormes étendues d'eau de devenir presque entièrement inutilisables pour les populations voisines. Si nous y parvenons—et nous avançons à pas de géant—je demande pourquoi le gouvernement n'agirait pas de même à l'égard de nos eaux de l'Atlantique et du Pacifique. Nous avons à Bedford ou à Burnside, dans la ville de Dartmouth, un centre d'études océanographiques pour lequel le gouvernement avait des projets extraordinaires lors de son installation.

● (8.40 p.m.)

Dieu sait pourquoi, ces programmes ont été remis sur une voie de garage. Des spécialistes ayant obtenu une formation de base reçoivent l'appui de l'Université de Dalhousie. A son tour celle-ci est secondée par une flotte des plus viables de navires scientifiquement équipés de laboratoires et comptant à leur bord des techniciens. Bref, nous avons tout ce qu'il faut pour lancer un programme de recherches sur nos eaux salées. Nous n'avons rien fait jusqu'à maintenant et c'est regrettable. Le problème se pose à l'échelle mondiale et a une portée internationale. Je répète au ministre que bien qu'une réunion internationale soit convoquée pour 1970 où selon toute probabilité les premières dispositions seront au moins prises pour l'établissement de normes internationales concernant l'usage et l'abus des océans et de l'air environnant, il est

temps que le gouvernement s'occupe de cette question. Nous devons engager un dialogue au Canada en ce qui concerne nos propres normes par rapport aux normes internationales.

Je voudrais demander au ministre la raison du retard et de l'inertie dans ce domaine. Pourquoi s'écoule-t-il toujours des semaines après qu'un problème a surgi dans nos baies et nos cours d'eau intérieurs avant qu'on prenne les mesures voulues? Pourquoi n'avons-nous pas établi un dialogue, afin de nous attaquer à la pollution de nos océans?

**M. Gaston Isabelle (Hull):** Je suis heureux de parler aujourd'hui, au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), et de me joindre à son collègue le député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) pour assurer que notre gouvernement est loin d'être inactif lorsqu'il s'agit de contrôler la qualité du milieu canadien. Je ne cherche pas à nier l'existence d'un problème. Ce serait faire comme certains députés du gouvernement précédent qui semblaient croire qu'il n'existait pas de problème aigu de chômage au Canada—mais qu'il s'agissait simplement d'une vilaine rumeur lancée par de nombreux sans-travail.

Nous reconnaissons que le problème existe. Les hommes ont adopté les merveilleuses découvertes techniques et ils s'en servent aveuglément pour souiller tant sur une petite qu'à une grande échelle l'air qu'ils respirent, l'eau qu'ils boivent, dans laquelle ils se baignent et qu'ils utilisent pour la fabrication, et le sol dont ils tirent leurs provisions. Nous savons que des mesures s'imposent, de plus en plus, pour que l'homme ne transforme pas sa propre planète en un dépotoir inhabitable.

Mais nous agissons. Le ministre a expliqué ce qu'a fait son ministère pour assurer que nos eaux restent une ressource utilisable pour les Canadiens. A cette fin, je sais que le ministre des Pêches (M. Davis) fait tout son possible, et je suis heureux de dire que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a pu jouer un rôle utile. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'intéresse depuis longtemps à la question de la pollution de l'eau qui atteint la santé et fait fermer les plages. La division du génie sanitaire et la division de la protection contre les radiations de la direction des services d'hygiène, ainsi que la direction des services médicaux, sont chargés, au sein du ministère, des recherches relatives à la pollution de l'eau. Le ministère travaille, dans ce domaine, en étroite collaboration avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ce dernier agit à titre consultatif, s'occupe de surveillance, entreprend des études et des recherches spéciales. Le ministère subvient